Le 02/10/2018

Ø

roundau

Objet

Avis sur le projet de la construction de la centrale biogaz de

Marigny-les-Usages

De

<michael.touzard@free.fr>

À

<ddpp-sel-centraleblogaziugere@ioiret.gouv.fr>

Cc

<mlchael.touzard@gmail.com>

Date

2018-10-02 16:31

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes des nouveaux habitants de la commune de Marigny-les-Usages depuis le 6 juillet 2018.

Nous avons souhaité résider à cet endroit pour améliorer notre qualité de vie en famille et profiter de ce magnifique cadre. Nous avons l'avantage de bénéficier pleinement des aménagements à proximité de notre habitation tels que le centre équestre, les chemins piétonniers, les pistes cyclables et surtout le parc du château de Charbonnière pour nous promener avec nos deux enfants.

Nous venons d'être informer du projet de construction d'une centrale biogaz sur notre commune et surtout très proche de notre habitation. Par contre, les vendeurs de notre maison et les notaires qui se sont occupés de la transaction se sont bien entendu abstenus de nous avertir de ce projet d'usine de méthanisation. Si tel avait été le cas nous n'aurions certainement pas acheté !!!

Maintenant nous sommes terriblement inquiets des nuisances que cela va engendrer après avoir lu la note de présentation non technique du dossier de demande d'autorisation environnementale ...

Nous allons subir des désagréments multiples, la pollution olfactive, sonore, visuelle et l'augmentation du trafic de circulation de poids lourds qui s'ensuivra ...

Concernant les nuisances olfactives, l'orientation des vents est très souvent exposée Nord-Ouest et notre habitation est dans ce couloir. Nous ne souhaitons pas profiter des mauvaises odeurs dans notre jardin au quotidien.

En ce qui concerne la pollution visuelle, j'ai pu remarquer que sur le projet qu'il n'y avait rien de prévu pour dissimuler cette infrastructure sur le côté exposé à l'Est. Il serait judicieux de prévoir la plantation d'arbres sur ce côté-là pour de ne pas défigurer notre paysage!

Cette usine de méthanisation va produire des troubles sonores par son propre fonctionnement et surtout par le transport des livraisons des matières valorisées et des expéditions des digestats causés par l'augmentation du trafic des camions.

Nous nous sommes documentés sur ce sujet et nous avons peur que la qualité de l'air se dégrade par le fonctionnement de ce type d'installation proche de chez nous.

J'aurai souhaité que l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) se prononce sur les risques pour notre santé!

De causes à effets nous sommes beaucoup à penser que la valeur de nos biens immobiliers va chuter par rapport à tous ces inconvénients.

Je serai présent le jeudi 4 octobre 2018 à la mairie de Marigny-les-Usages pour vous faire part de mon mécontentement.

Recevez Monsieur Le Commissaire Enquêteur ma profonde considération.

Michael TOUZARD 580 rue de la Grand Cour Marigny-les-usages

Cought.

Mall

Les wage Whine a du performen per u per. mettre une where enu dux e photomes down phobadi que nou partions ne Maiden

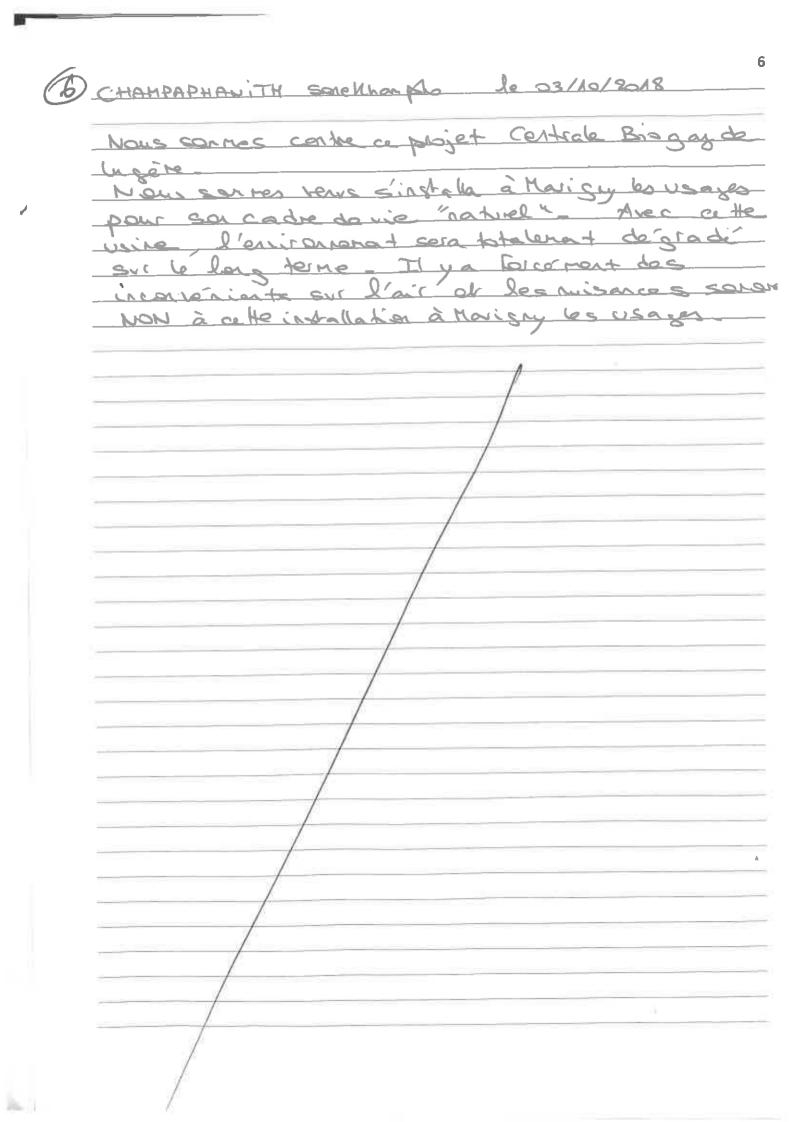
Mardi 2 ochobre 2018

D'exprime mon désaccord par l'inflacion de la

Centrale bie sas à Manigny le Usages.

Des observation: a de pijet coccasionera sicotestablement des suitant basones (trefic de carriers) par le village Comme fact systeme industriel des rispes santaires,

de pelletion et d'explosion me sont per compété menterclus La localisation de cette activité à praviaité des zones d'hebitetien parait de fait inappropriée. La militarisation en unit de grande taille niste à produine plus de de lets pour rensaississer les intellations et est donc contain à la princeto (produir moins to dishit). Elle contibre auni à perpituer le modite d'aprieltue intensive, demageche pour l'asignment et lesqu Des grantipas: Une Commission de suivi du cite pera trelle mise a place, conne le privoit l'artile 1. 125-2-1 Au cale de l'amincement afin de contièler et puppaimen le c'rentuclle, nuisance et dangers liés à ce projet? L'argument " climet " est mis an avent, la mithanis tion centalist permettant de niduir à court terme le dépendance aux changis fossiles et le cinission de Jar à effet de seine grace au bieger produit Un bil an carbon complet a - F-il it' niclis'? Face an changement climatique le réduction des prile'rement d'eau at des pelletion qui affectent la renource en ear ent un enjeu fact pour le boratoire (Loiret et Eur. et Lir concernés): les incidences de d'épandage des digestats pur l'eau de - els ols (ritate, contrainants divers et brosins de au pour l'irrisation) ont-elles été évaluées? Quels avantage et inconvinient par repport à de pratique agricles alternation?



06

red conti

ELISE TOUZARD <elise.touzard@gmail.com>

AVIS CENTRALE BIOGAZ MARIGNY-LES-USAGES

1 message

EL:SE TOUZARD <elise.touzard@gmail.com> A : ddpp-sei-centralebiogazlugere@loiret.gouv.fr

3 octobre 2018 à 10:13

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

nous sommes nouveaux propriétaires Martarais depuis juillet 2018.

Nous avons rejoins cette commune pour améliorer la qualité de vie de nos enfants et la notre par la même occasion!

Nous sommes venus chercher la quiétude de la campagne en espérant respirer un air plus pur loin des centres villes quitte à augmenter nos trajets professionnels.

Aujourd'hui je suis extrêmement déçue et soucieuse d'apprendre l'existence du projet de construction d'une centrale Biogaz à environ 300 mètres de notre maison (580 rue de la Grand Cour).

Je crains que cet établissement entraîne des nuisances olfactives, auditives et visuelles ainsi qu'une dévalorisation de la valeur immobilière de notre bien!

Je suis une citoyenne sensible au recyclage des déchets et aux nouvelles technologies de ce genre dans l'objectif de prévoir l'avenir de nos enfants. Je trouve regrettable et scandaleux d'envisager d'installer cet établissement aussi prêt de nos d'habitations, du Bourg et de l'école (environ 600 mètres) où nos enfants vont sortir en récréation!

Je me permets de vous rappeler que l'orientation des vents est majoritairement Nord-Ouest dans notre commune.

J'en déduis donc que l'école risque d'être exposée à des odeurs s'il y en a!

Que fait-on de la loi « Laure »? Où est notre droit à la qualité de l'air ? Je me questionne quant au bienfait de faire du cheval à l'abord de ce lieu...

Les camions ne risquent-ils pas de provoquer des accidents et d'amener des odeurs nauséabondes ?

Je suis inquiète de constater que l'Agence Nationale de Santé n'ait pas émis d'avis sur les risques liés à la vie à proximité de ce lieu...

N'a-t-on pas d'autres endroits, plus prêt de la nationale pour éviter d'engorger nos routes de campagne ?

Il me semble que les voiries de la commune ne soient pas adaptées à l'augmentation du trafic de poids lourds.

Êtes-vous bien conscient qu'au regard des horaires d'ouvertures prévus de l'usine (6-22h du lundi au vendredi et 7-13h le samedi) nous risquons de devoir adapter notre vie aux nuisances ? (pas de repas à l'extérieur l'été, ne pas ouvrir nos fenêtres les soirs de fortes chaleurs, être dérangés pendant nos balades et nos activités sportives...)

Pouvez-vous comprendre Monsieur Badaire que nous doutons des propos tenus par Monsieur le Maire qui tente d'être rassurant lors du conseil municipal en nous disant « qu'il ne s'agit qué d'une transformation de paille propre » ? Or, on peut lire page 5 de la version 2 de la note de présentation non technique du dossier de demande d'autorisation environnementale rédigée par la



société KALIES disponible en Mairie la liste des différentes matières valorisées (matières provenant des industries agroalimentaires, effluents d'élevage, ...)

Comment faire confiance aux élus alors qu'ils prétendent que les documents qui sont mis de la disposition sont erronés ?

Monsieur Badaire, pourrions-nous avoir des écrits garantissant que la qualité de l'air ne va pas être impactée et que nous ne sommes pas en danger si ce projet abouti ?

Je vous demande de vous imaginer un instant à ma place, moi qui fait une heure de route par jour pour retrouver ma famille dans mon havre de paix et de tranquillité que je veux conserver!

Je n'oublie donc pas de vous dire que « JE SUIS CONTRE CE PROJET à proximité de chez

Merci de donner un avis défavorable pour la réalisation de cet établissement.

Veuillez agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Elise Touzard

1015 6340118
M'58 G
Remarque: faite par oral: et y l'ai leur compris, un parlailler est en construction dans le village (face à la science) des déchets vont ils être adaminés vers lasure de biogas?
Les déchets vont-ils être adminés vers lavine de biogas?
July le 4/10/18.
claus souhaitons qu'il y ait un état initial de le qualité de l'air
Jaisand de 440118
19

La CODERSTA. L. Sets consulté sua-t-elle utilike pur alinenter le Hessipular apries à l'uestablation out-le als Transpitade camino Le digestat, la sone d'éprégaest-elle els 1010 11/ Le Co DERET a. L. I et consulté) Song Le FNE de 46 pages Annexe un document Nous " Association Mieure Vive a Asternay l'Epanolage des digestats sur les terres Ruan, Einay, Bucy-le-Asi, Dambon, Santo autour de chez mons. Nous avons componden avec les mudances de fait le 04/10/2018. Secretaire de cette. Association Telu Bastan Usta

le 4 Octobre 2018 Nous sommes martarais defuis 23 ans. **M** charden, épudion du biosas, son de combushion la chardière , tachera et grafe atternagne.) « e place a susceptible d'étre à l'ociaine de nuisonneur installations (françus, fomps, flosses à mis, chaudiess épurateur, traitément de l'air vicie, agitaleurs, lique-faille.) "ainsi qui aux linaisons et oxfédiciono ou les linaisons / expédition fourre En conclusion, mous considérans que ce pope rès des traditations

Le 04 Octobe 2018 1. et " Mouline/Abel Usages meition usine VOL-V a Quimper. cle problèmes de s'appage migrand des Clarical DUL ya à poire mors, alous opposes laire remonter l'imfametra de bilans financier on baisse depuis Biamosse Il est indiqué que cette une entre puise à surveillée.

Le 4 Octobre 2018	M. FRANGOIS & Melle COVERULT
	225 Rue de Mitang de bucy
Nous mous sommes installe	és à Marigny en 2013 dans an
	as chais: cette commune pour son
Cadre verdagent, calme p	our pouvoir entendre les aimeans et
admirer les sangliers, chevre	ils etc. 1. le maire mous a
pineté le projet en nous cert	fiant qu'il me s'agirait qu'en
projet démine de methaninat	ion " et après plus vien souf
pendant les veux de souvelle es	ance où il est bien plan ficile
de raconter ce qu'il veut.	
Nous rennes contre ce p	nict car Part INADNISSIALE
le me perser qu'au profit les disorgrémente oblatifs, n	et de ne par prendre en comple visance que nivem payrage et postléise.
de senté qui pourraient ca	cialter.
De plus connect peut-on	vendre un projet "écologique" avec
un scolar continuel de	Comichs.
bejà dans un maurais ta	l'épandage pour les sols qui sont
Imporer untel projet à l	Jensenthe des hattant est une abérration
tout a 'est par clair car ou	and tout est nown controle it mans been
ite transportent.	

espoilin or à no de l'usonie.